



Mutualité

Agricole

Revue de **PRESSE**

28 Juillet 2016

Cellule de Communication

[cnma.dz](http://cnma.dz)



UNE BANQUE SPÉCIALEMENT DÉDIÉE À CE FINANCEMENT EN VOIE DE CRÉATION

## Des microcrédits pour les agriculteurs et les éleveurs

Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole, Chérif Benhabilès, a révélé, hier, en marge de sa visite à Sétif, que le nouveau ministre de l'Agriculture est favorable à l'idée de création d'une banque spécialisée dans le financement des activités agricoles et d'élevage à travers l'octroi de microcrédits. En effet, le premier responsable de la CNMA, dont la création remonte à 1906, a affirmé à *Liberté* que le nouveau ministre est plus que favorable à la création d'une institution qui aura la charge de financer les petits agriculteurs afin de les encourager davantage et les accompagner dans leur mission. *"Le projet que nous avons préparé sera entre les mains du ministre d'ici à la fin de l'année. Lui, à son tour, doit consulter les institutions de l'État dont le ministère des Finances et la Banque d'Algérie avant de présenter le projet au gouvernement"*, explique encore notre interlocuteur. Ce dernier a, par ailleurs,

déclaré à *Liberté* que la caisse qu'il dirige est une institution financière qui, dès le lancement de l'emprunt obligataire, s'est mobilisée pour participer et placer pas moins de 1 milliard de dinars. Comme première partie. *"Après avoir clôturé les bilans de la caisse qui est en très bonne santé financière, nous avons décidé de placer encore 600 millions de dinars"*, dira M. Benhabilès. Sur un autre volet, l'hôte de Sétif n'a eu de cesse de rappeler que la caisse est une institution qui doit accompagner les agriculteurs et les éleveurs afin d'atteindre les objectifs tracés par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment d'encourager la production pour arriver à une satisfaction alimentaire et réduire ainsi la facture des importations. Dans ce sens, M. Benhabilès a annoncé l'ouverture du premier centre de formation et d'accompagnement des fellahs à Khenchela qui regroupera quatre autres wilayas, à savoir Oum El-Bouaghi, Tébessa, Souk-Ahras et Batna afin

d'assurer plusieurs services à titre gracieux pour améliorer la production. *"Le centre en question regroupera un laboratoire d'analyses et dispensera aussi des cours assurés par des experts et spécialistes tout en axant le travail sur la prévention et la gestion des risques, la santé animale, les plans de vaccination et le dépistage des maladies contagieuses"*, a-t-il expliqué. Et d'ajouter : *"Le prochain centre sera ouvert à Adrar où nous avons eu toutes les facilités de la part du wali, Mustapha Limani, pour encourager l'élevage des chameaux et autres camélidés."* Rappelons que lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, le DG de la CNMA a inauguré un bureau local à Aïn Azel pour étoffer le réseau de la caisse qui compte déjà 67 agences régionales et 414 bureaux locaux employant près de 2 600 personnes sur tout le territoire national.

F. SENOUSSAOUI



## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE À ANNABA **Appel aux investisseurs**

Le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, M Abdeslam Chelghoum, a insisté hier lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Annaba sur la nécessité d'injecter des investissements massifs dans le secteur de l'agriculture dans la perspective de donner un contenu concret à la politique de diversification de l'économie nationale et de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole. S'adressant principalement aux investisseurs potentiels dans le secteur de l'agriculture ; il les a exhortés à contribuer au travail et à la valorisation des terres agricoles dans le sud et à développer les filières agricoles. " Nous avons une seule unité de transformation de tomate dans la wilaya d'Adrar ", a-t-il fait remarquer dans ce sens, appelant par ailleurs, les services agricoles et ceux des conservations des forêts à encadrer et à orienter les futurs investisseurs afin qu'ils puissent générer une valeur ajoutée à l'économie nationale. Commentant les statistiques relatives aux productions agricoles, le ministre a estimé que la wilaya est encore à la traîne en matière de productions céréalières par rapport à d'autres régions semi-arides.



Il a entamé sa visite par le complexe avicole Benmerabet Ali dans la localité de Oued Zied, commune de Berrahal. Cette unité dispose d'une capacité de production de 61 000 poulets par an et d'abattage de 800 têtes de volaille par heure. A Oued Aneb, il a inspecté une unité de production d'huiles essentielles " Aromest " puis une conserverie de tomate à El Eulma dénommée Souamaa, promettant, lors d'une rencontre avec des agriculteurs, de régler les préoccupations de ces derniers. Poursuivant sa visite, le ministre a inspecté la laiterie de l'Edough où il a mis l'accent sur la nécessité de développer la filière lait pour continuer à réduire les importations. L'unité de réparation et de carénage des bateaux de pêche a été la dernière étape de la visite de travail du ministre qui s'est dit très satisfait de ce qui se fait dans son département à l'échelle de la wilaya.

**B. GUETMI**



## LE SOIR D'ALGERIE

28/07/2016

### LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN VISITE À ANNABA

## Les producteurs expriment leurs préoccupations

*La visite de travail du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, était une opportunité à ne pas rater par le monde agricole avec toutes ses composantes de la wilaya de Annaba.*



■ C'était le cas compte tenu du nombre d'acteurs entre travailleurs du monde de la terre, notamment les agriculteurs, producteurs de tomate industrielle et leur vis-à-vis de la transformation, céréaliers, multiplicateurs, éleveurs, experts et autres. Tous avaient tenu à suivre la visite du début jusqu'à la fin.

Les uns avaient des préoccupations à soumettre, les autres des solutions pour le règlement des problèmes à proposer. Cela a été le cas lors de la première étape. C'est-à-dire au complexe avicole à Oued Ziad.

A ce niveau, quelques acteurs directs de la production agricole ont tenté de s'exprimer. Ils en auraient été empêchés alors que leurs préoccupations sont, comme l'a si bien dit le ministre, un secret de Polichinelle. Telle que l'impossibilité de procéder à l'irrigation des terres au moyen des retenues collinaires, Ou, pour ce qui est des 8 000 ha en jachère, surface révélée par un cadre du secteur, le démenti cinglant des mêmes agriculteurs. «Il n'y a que 100 ha de terre à peine qui ne sont pas exploitées. Il s'agit

de propriétés privées. Quant aux retenues collinaires destinées à l'irrigation, elles sont toutes asséchées», a indiqué l'un des agriculteurs.

C'est à la Zone d'activités commerciales que le ministre s'est longuement attardé, étant donné deux projets liés au développement agricole en phase de maturation qui lui ont été présentés. Très intéressé, le ministre a insisté auprès des initiateurs pour une accélération des travaux et la mise en exploitation de leur unité de production respective. L'une est destinée à la culture de la figue de barbarie pour l'exportation.

L'autre, la première du genre dans la région si ce n'est au plan national, est spécialisée dans la production des huiles essentielles et plantes aromatiques. «Ce sont deux projets intéressants qu'il faut rapidement maturer et mettre en exploitation», a souligné le ministre. Sur sa lancée, il a estimé «nécessaire la recherche d'autres surfaces, à créer pour la culture de cette spéculation. Les surfaces actuellement exploitées doivent être augmentées», dira-t-il.

Abordant la question des forêts, le ministre n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement.

Il était étonné d'apprendre que sur les 1 000 hectares programmés pour le reboisement, 50 seulement ont été réalisés depuis 2014. «Notre région est à vocation de plantes destinées aux essences, c'est-à-dire à une plus value économique, tels le caroubier, châtaignier... En ce qui concerne la wilaya de Annaba, elle dispose de 53% de couverture végétale. Elle est forestière de par sa nature», a révélé un des cadres de l'administration forestière.

Appelée à être fêtée dès aujourd'hui dans la wilaya de El Tarf, la tomate industrielle faisait grise-mine hier à Annaba. Notamment à la conserverie de tomate dans la commune El Eulma. Plusieurs dizaines d'engins motorisés (semi-remorques, camions, véhicules tractés...) faisaient la queue durant deux à trois jours pour certains.

La saturation des capacités de réception de la tomate industrielle fraîche en était la cause. D'importantes quantités étaient ainsi perdues car sérieusement

affectées par la chaleur caniculaire.

C'est d'ailleurs ce qui a valu plusieurs interventions des agriculteurs-producteurs invités par le ministre à exprimer leurs préoccupations. Avant de se rendre au port de pêche de la Grenouillère, pour prendre connaissance des difficultés rencontrées par les gens de la mer, Abdeslam Chelghoum s'est rendu à l'unité laitière «Edough» où il s'est inquiété des capacités de collecte de lait cru et de production du lait en sachet et produits laitiers.

A ce niveau, il multipliera les remarques relatifs à la faiblesse de la production. Il a ainsi relevé l'importante baisse du nombre de vaches laitières plus de 10 700 en 2015, à peine 7 280 une année après.

La même baisse a caractérisé le nombre d'éleveurs qui de 950 en 2015 est passé à plus de 600 en 2016.

**A. Bouacha**



LIBERTE

28/07/2016

L'ENQUÊTE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE CONFIRME LA MALADIE

## Des milliers de poules décimées par le virus Newcastle à Bouira

Alors que les aviculteurs, notamment ceux de la région ouest de la wilaya tirent la sonnette d'alarme, les services de la DSA rassurent en affirmant que les poules décèdent d'une bronchite due aux conditions climatiques.



**L**es services du ministère de l'Agriculture viennent enfin de confirmer la présence du virus Newcastle qui est à l'origine de milliers de poules décimées. Le ministère de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche vient d'apporter à ce qui s'apparente à un démenti au directeur des services agricoles (DSA) de Bouira, s'agissant de la maladie qui touche les poules pondeuses. Ainsi et selon M. Abdelmalek Boulahbel, contrôleur général auprès des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture, qui s'est exprimé à nos confères de la Radio nationale, le virus de Newcastle est

bel et bien à l'origine de la catastrophe qui touche le secteur avicole de la wilaya. Selon ce responsable, la wilaya de Bouira a été la plus durement touchée par cette maladie, laquelle, précisera-t-il, ne se transmet pas à l'homme. M. Boulahbel indiquera, par ailleurs, que l'apparition de ce virus est due à "un défaut de vaccination" chez les poussins, tout assurant que cette maladie est désormais "maîtrisée". Ces déclarations vont à l'encontre de celles faites par le DSA de Bouira, M. El Djoudi Guenoun, qui avait affirmé à la presse qu'il s'agissait d'une "simple bronchite", due à "la forte canicule de ces derniers

jours, ainsi qu'aux conditions d'élevage des poules".

Même la vétérinaire en chef de la DSA de Bouira, M<sup>me</sup> Oulebsir, qui est pourtant spécialisée dans le domaine, n'a à aucun moment évoqué le virus de Newcastle. Pourquoi autant de mystère ? Les services de la DSA, ont-ils voulu "étouffer" l'affaire ou s'agit-il d'une méconnaissance cette maladie ? Quoi qu'il en soit et à cause du manque de communication desdits services, la population est à été prise de panique et les produits avicoles à Bouira sont boudés par les consommateurs.

RAMDANE B.



L'INSPECTION VÉTÉRINAIRE DE BOUIRA RASSURE SUR LA QUALITÉ  
DE LA VIANDE MAIS AVERTIT :

**«La bronchite infectieuse peut être transmise à l'homme si...»**

*Poursuivant sa campagne de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre les épizooties chez la volaille particulièrement, depuis quelques semaines, après l'apparition d'un foyer de bronchite infectieuse qui a frappé la filière dans la région de Lakhdaria, la direction des services agricoles de Bouira, a organisé hier mercredi, une rencontre régionale à Lakhdaria avec les aviculteurs de la région aux fins de leur expliquer les épizooties qui peuvent frapper les gallinacés, ainsi que les mesures de protection à prendre pour lutter contre toute sorte de contagion et de propagation de la maladie, mais aussi et surtout, pour prémunir les aviculteurs de leur contamination.*

Cette rencontre à laquelle ont assisté une vingtaine d'aviculteurs qui sont officiellement déclarés auprès de la DSA, alors que dans la pratique il existe une centaine d'éleveurs qui pratiquent leur métier au noir pour échapper aux impôts, a été animée par des vétérinaires et un médecin, en présence de l'inspectrice vétérinaire de la wilaya de Bouira, M<sup>me</sup> Oulbsir.

Lors de cette rencontre, alors que les vétérinaires ont axé leurs interventions sur les mesures pratiques à prendre, pour prémunir le cheptel avicole contre sa dissémination en cas de déclaration d'une quelconque épidémie, comme celle qui a été déclarée à la mi-juillet et dont, selon les responsables vétérinaires de la wilaya et sur la base des résultats des échantillons obtenus depuis les laboratoires de Tizi-Ouzou, est une bronchite infectieuse qui n'a rien à voir avec la maladie Newcastle qui a été annoncée au début, peut dans certains cas se transmettre à l'homme.

En effet, selon un confrère qui cite des cas concrets d'aviculteurs non déclarés à la DSA, qui auraient, au moment où ils avaient perdu leur cheptel avicole à cause de cette bronchite infectieuse, contracté eux-aussi, des gripes anormales ponctuées par certains symptômes tels qu'une forte fièvre.

L'inspectrice vétérinaire présente à ce rendez-vous, aurait reconnu après citation de ces cas la possibilité d'une transmission de cette maladie à l'homme, mais en insistant sur le fait que cette contamination qui a lieu lorsque les conditions et les précautions ne sont pas prises par l'éleveur, n'est pas du tout mortelle pour l'homme.

Cela étant, lors de cette journée, nous avons appris que les quelques milliers, 4 000 au plus de mortalité due à cette maladie qui a été déclarée dans la commune de Guerrouma particulièrement, ne sont en fait que les chiffres des pertes des éleveurs déclarés auprès de la DSA.

Mais il existe réellement, une centaine d'autres éleveurs qui ont également perdu des milliers de sujets pendant cette période. Ceux-ci avaient refusé de déclarer leurs pertes de peur d'être imposés sur la base de ces déclarations à la fin de l'année en cours. Enfin, et comme rappelé dans notre édition d'hier, la viande blanche qui a été redoutée par certaines personnes n'est plus remise en cause et peut être largement consommée sans aucun risque pour l'homme.

Y. Y.



Siège Social

24, boulevard Victor Hugo 16100 Alger Centre , Algérie

Tel :021-74-35-31- 021-74-33 -28

Fax :021 74 50 21

Email :cnma@cnma.dz